**Le rôle émérite des baliseurs de l’ARSEM**

Le rôle des baliseurs est de parcourir les sentiers pour s’assurer de la bonne lisibilité et de la pertinence du suivi qui doit être cohérent avec le tracé inscrit sur les cartes IGN ou publications spécialisées. Les baliseurs remplacent les balises tombées, disparues ou déplacées par accident ou incivilité, coupent les branches tombées qui entravent le passage des promeneurs, retirent le feuillage qui masque les balises afin de ne pas désorienter les randonneurs.

L’ARSEM vient d’être chargée par la FFRandonnée Meurthe et Moselle de la restructuration des sentiers du Grand Nancy soit 14 des 21 itinéraires. Chaque circuit faisant entre 8 à 12 km, cela fait 180 km à baliser.

Puis l’ARSEM devra ensuite s’occuper de la modification du GR5. Le souhait est de le faire passer par le centre de Nancy en empruntant le tracé Metz-Nancy, en longeant le canal de la Marne au Rhin jusqu’à la place Stanislas puis rejoindre le tracé initial à Amance en traversant Saint-Max et Essey.

GS le 9 septembre 2022